

-----Message d'origine-----

**De :** Chantal.Duford@mamrot.gouv.qc.ca [mailto:Chantal.Duford@mamrot.gouv.qc.ca]

**Envoyé :** 2 décembre 2009 13:32

**À :** Bergeron, Jasmin (BAPE)

**Cc :** Gaetan.Desilets@mamr.gouv.qc.ca; Gerald.Fleurent@mamrot.gouv.qc.ca

**Objet :** RE Audience du Bape éolien de l'érable

Affaires municipales,  
Régions et Occupation  
du territoire

Québec 

Bonjour M. Bergeron,

J'ai effectivement obtenue cette lettre de plainte en audiences publiques le 12 novembre en après-midi. Nous avons commencé le traitement de cette plainte en transmettant, en date du 30 novembre 2009, un accusé de réception à M. Pierre Séguin, porte-parole du Regroupement pour un développement durable des Appalaches (RDDA). Dans cet accusé de réception nous demandons au plaignant certaines précisions sur les allégations (dates d'assemblées de conseil mis en cause ou numéros de résolution). Nous avons également demandé copie des documents mentionnés dans la plainte. Dès que nous disposerons de toute l'information pertinente, nous compléterons notre analyse et transmettrons une réponse à M. Séguin.

Selon la Politique de traitement des plaintes du MAMROT, la Direction régionale dispose d'un délai de 60 jours ouvrables pour traiter le dossier et ce à compter de l'émission de l'accusé de réception. Toutefois, si l'analyse nécessitait l'intervention d'experts particuliers du Ministère, ce pourrait être plus long.

J'espère que cela répond adéquatement. Je demeure disponible pour tout complément d'information.

Meilleures salutations,


*Chantal Duford, conseillère régionale*

*Direction régionale Centre-du-Québec*

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de  
l'Occupation du territoire

62, rue St-Jean-Baptiste, S-05, Victoriaville (Québec) G6P 4E3

819 752-4621

 chantalduford@mamrot.gouv.qc.ca

2009-12-03

Bureau  
d'audiences publiques  
sur l'environnement

Québec 

Bonjour,

dans la séance du 12 novembre en après-midi (DT4, p. 39 : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole-mrc-erable/documents/DT4.pdf>), il a été question d'une lettre envoyée au MAMROT mais qui n'avait pas été reçue. Puisqu'une vérification devait être effectuée, y a-t-il de nouvelles informations à ce sujet depuis la première partie de l'audience publique ?

Je vous remercie de votre collaboration et vous transmets mes salutations.

**Jasmin Bergeron**

Analyste

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec G1R 6A6

Téléphone : 418 643-7447 poste 501

Sans frais : 1 800 463-4732

Télécopieur : 418 643-9474

WWW.BAPE.GOUV.QC.CA



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement

**Avis de confidentialité** : L'information transmise dans ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement. Merci de votre collaboration.

2009-12-03